

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL
TENUE LE 20 OCTOBRE 2009 À 18H00 À LA SALLE « LORRAINE-TANGUAY »
DE L'HÔTEL DE VILLE, 145, RUE GINGRAS, FOSSAMBAULT-SUR-LE-LAC**

Sont présents : Monsieur Jean Laliberté, maire

Mesdames les conseillères et messieurs les conseillers :

Pierre Hallé, conseiller, district #1

Jim O'Brien, conseiller, district #2

Michael Tuppert, conseiller, district #3

Hélène Thibault, conseillère, district #4

Jean Perron, conseiller, district #5

Kathleen Dawson Laroche, conseillère, district #6

Est également présent : Monsieur Richard Labrecque, greffier

Les membres du conseil présents forment le quorum.

Monsieur le Maire procède à l'ouverture de la séance à 18h00.

1. CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION

2. ORDRE DU JOUR

2.1. Adoption de l'ordre du jour

3. AFFAIRES COURANTES

3.1 Nomination d'un représentant du conseil municipal à la soirée « Hommage au préfet de la MRC La Jacques-Cartier »

3.2 Autorisation du prolongement de la ligne électrique de la rue de la Tourelle

3.3 Mandat - Relevé d'arpentage – Réfection des infrastructures du secteur Le Plateau

4. VARIA

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

6. LEVÉE DE LA SÉANCE

1. CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION

Les membres du conseil constatent la validité de l'avis de convocation et renoncent à cette dernière.

2. ORDRE DU JOUR

310-10-2009

2.1 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Michael Tuppert

APPUYÉ par le conseiller Pierre Hallé

ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour avec l'ajout du point suivant :

4.1 Adoption du budget 2010 de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. AFFAIRES COURANTES

311-10-2009

3.1 Nomination d'un représentant du conseil municipal à la soirée « Hommage au préfet de la MRC La Jacques-Cartier »

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jim O'Brien
APPUYÉ par monsieur le maire Jean Laliberté
ET RÉSOLU :

D'autoriser exceptionnellement monsieur Guy Maranda à assister à la soirée « Hommage au préfet de la Municipalité régionale de Comté (MRC) de la Jacques-Cartier » du 22 octobre 2009 à titre de représentant de la ville de Fossambault-sur-le-Lac;

QU'une copie de cette résolution soit transmise à la Municipalité régionale de Comté (MRC) de la Jacques-Cartier.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

312-10-2009

3.2 Autorisation du prolongement de la ligne électrique de la rue de la Tourelle

ATTENDU la demande d'Hydro-Québec datée du 8 octobre 2009 pour le prolongement de la ligne électrique sur la rue de la Tourelle (dessin # 2330S63775475);

ATTENDU les recommandations de l'inspecteur en bâtiments et environnement et du contremaître aux travaux publics;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Pierre Hallé
APPUYÉ par le conseiller Jean Perron
ET RÉSOLU :

D'autoriser Hydro-Québec à prolonger la ligne électrique en bordure de la rue de la Tourelle, lot 465-150, par l'implantation de deux poteaux électriques à la limite de l'emprise (moins de 300 mm), soit les poteaux 2 et 3 du dessin # 2330S63775475 et le prolongement en arrière- lots pour les terrains 465-198, et 465-158.

Que les résidants de la rue de la Tourelle soient informés que le prolongement de la ligne électrique en arrière-lots, tel que souhaité par les propriétaires de la rue, ne permettra pas à la Ville d'offrir le service d'éclairage de rue dans le futur, tenant compte que les résidants de la rue n'ont pas autorisé Hydro-Québec à implanter des poteaux d'utilité publique en bordure de rue.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

313-10-2009

3.3 Mandat - Relevé d'arpentage – Réfection des infrastructures du secteur Le Plateau

ATTENDU que la Ville désire faire réaliser des travaux de réfection des infrastructures du secteur Le Plateau;

ATTENDU qu'un appel d'offres sur invitation a été produit pour les services de relevé d'arpentage;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean Perron
APPUYÉ par monsieur le maire Jean Laliberté
ET RÉSOLU :

De mandater le plus bas soumissionnaire conforme, soit DLT arpenteurs-géomètres inc. pour la réalisation des relevés-terrains nécessaires à la réalisation des plans et devis et implantation

des travaux, conformément aux prix unitaires fournis dans l'offre de service datée du 15 octobre 2009;

Qu'une somme de 20 000\$ soit transférée du surplus accumulé non affecté au poste budgétaire 22-412-00-713-00 à cette fin.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. VARIA

314-10-2009

4.1 Adoption du budget 2010 de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf

ATTENDU les recommandations de monsieur Jim O'Brien, conseiller municipal, relativement à l'adoption des prévisions budgétaires 2010 de la Régie;

ATTENDU QUE pour la ville de Fossambault-sur-le-Lac, le budget déposé présente une quote-part de 119 279,63 \$;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jim O'Brien
APPUYÉ par le conseiller Jean Perron
ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal adopte le budget 2010 de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf, tel que déposé par le conseiller Jim O'Brien, au montant total de 5 220 320,00 \$;

Qu'une copie de la résolution soit transmise à la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Il y a période de questions à 18h25.

Aucune question.

6. LEVÉE DE LA SÉANCE

315-10-2009

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Michael Tuppert
ET RÉSOLU de fermer cette session.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Le président lève l'assemblée à 18h25.

Jean Laliberté, maire

Richard Labrecque, greffier